

# NOTIFICATION PUBLIQUE DÉCLARATION DE REFUS

Réf. NPDR 1 CdIfA-Sté-201709231245

NOTIFICATION PUBLIQUE : Christophe de la Famille Arnaud

NOTE : Cette déclaration portant le numéro ci-dessus ainsi que mon nom est un document personnel. Vous êtes donc priés de ne pas la reposer ailleurs. Toute publication de cette *Notification Publique et Contrat d'Adhésion* portant mes noms et numéro est une contrefaçon et n'a aucune valeur légale/légitime. Vous êtes autorisés à vous inspirer de *cette* Notification, à la copier *et* à la transformer selon vos besoins *et* votre cas, mais seulement après avoir pris soin d'effacer mes noms *et* numéro de contrat.

Le but premier de la présente notification est d'*informer/ notifier*, mes/nos semblables des faits réels *icil/ maintenant*.

## *SECTIONS 1 et 2*

**1 CECI EST MA DÉCLARATION D'IMMORTALITÉ, DE LIBERTÉ, D'IMMUNITÉ VIS-À-VIS DE LA STRUCTURE ARTIFICIELLE D'AUTORITÉ DE LA TERRE ÉGALEMENT CONNUE SOUS LE NOM DE "MATRICE", C'EST AUSSI LA DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE PERSONNELLE DE MON ÂME ÉTERNELLE, L'AUTORITÉ SUPRÊME.**

**2 JE SUIS ÉTERNEL.** Incarné en ce moment à l'intérieur d'une enveloppe humaine/d'un corps de chair, j'ai été "créé" par le Créateur Infini et Immortel de **TOUT CE QUI EST**. En tant que création du Créateur, je revendique tous les droits et les **RÉSERVE PLEINEMENT** à mon être vivant car il n'existe **AUCUNE AUTORITÉ TERRESTRE** qui se tienne entre mon être vivant et mon Créateur Primordial, à moins qu'une telle autorité ne soit désignée par mon consentement conscient, informé et total.

2.1 Il n'existe **AUCUN CONSENTEMENT TACITE** de ma part, nulle part dans ma vie actuelle et à jamais. Mon consentement pour toute chose me concernant et m'affectant doit être demandé, les raisons et les circonstances doivent m'être expliquées clairement, et les conditions négociées avant que mon consentement ne puisse être supposé ou présumé. Ces conditions négociées doivent être actuelles et à jour, et rien ne doit rester caché. Mon consentement doit être obtenu pour toute chose me concernant de près ou de loin.

2.2 Cette Déclaration est ma propre création. En tant que telle, elle n'a pas été créée avec l'intention de porter préjudice à son créateur. Par conséquent, **ELLE NE PEUT ÊTRE UTILISÉE CONTRE MOI**. Je suis l'arbitre et l'autorité finals de ce qu'elle signifie et de ce que je lui fais dire.

2.3 Quand je dis/écris "je", "moi", "mien/mienne", je fais référence à mon être vivant (mon âme dans mon enveloppe de chair actuelle). Quand je dis "ma vie", je fais référence à l'expérience que mon être vivant est en train d'expérimenter sur Terre.

### *SECTIONS 3 à 10 - NOTIFICATION DE REFUS DES ACTIONS NÉFASTES*

3 Mon ordinateur ou "cahier d'écriture électronique" est ma propriété personnelle. Il est assigné à mon usage privé et a été acheté avec une énergie monnayable qui puise son origine dans l'honnêteté. L'accès à mon ordinateur n'a été accordé à aucune "autorité" extérieure, en aucune manière, que ce soit au moyen d'un être vivant quel qu'il soit ou d'une quelconque technologie. En d'autres termes, pour que cela soit bien clair et que vous ne puissiez pas dire "je supposais ..." : tous mes courriels sont privés quel que soit l'ordinateur que j'utilise. **MA VIE EST TOTALEMENT PRIVÉE** quel que soit le dispositif que j'utilise. Mes téléphones (fixes, portables, Skype, etc.) sont privés. Je ne consens à donner à quiconque accès à aucun de ces dispositifs de communication que je réserve comme **privés**.

3.1 Ma navigation sur internet est maintenant **protégée** par ce contrat. Toute censure et tout blocage de toute information, article d'actualités, document, image, contenu de vidéos auxquels je choisis d'avoir accès pour **QUELQUE RAISON QUE CE SOIT** sont expressément interdits par ce contrat. L'utilisation de machines et de technologie visant à censurer ou bloquer mon accès à des articles, vidéos ou informations, sans un contrat pleinement négocié face à face et signé par moi à l'encre fraîche, est considéré comme une contravention à **cette Déclaration** et à **ce Contrat**.

L'utilisation de dispositif *Sting-Ray* et/ou **tout** autre type de dispositif visant à intercepter le signal de ma connexion privée est une double contravention à ma vie privée et sera doublement facturée selon les termes de ce contrat. Tout être vivant opérant une telle technologie, interceptant et/ou lisant les résultats de l'interception après avoir utilisé une telle technologie est visé par ce contrat.

4 **JE NE CONSENS PAS** à l'espionnage, au passage en revue, à l'observation ni à aucun autre type d'invasion de ma vie privée par tout Être Humain, tout être vivant, toute machine, toute personne, toute entité, toute entreprise, tout groupe secret ou ses représentants, ses patrons, ses alliés<sup>1</sup> et/ou quiconque travaille pour ou avec la mafia khazare qui gouverne Israël et les États-Unis ainsi qu'une grande partie du monde et, plus particulièrement, les sociétés secrètes<sup>2</sup>.

4.1 Ce refus de **l'invasion de ma vie privée** inclut tous les moyens et toutes les formes de communication que j'utilise dans le présent et que j'utiliserai dans l'avenir, que ce soit dans ma vie personnelle (courriels, conversations téléphoniques, usage de l'ordinateur, navigation et accès à internet), ainsi que dans ma vie professionnelle.

#### **DÉFINITION DE "VIE PRIVÉE" :**

4.2 Ma "VIE PRIVÉE" est ainsi définie : **LA PROPRE ET UNIQUE EXPÉRIENCE DE VIE DE MON ÊTRE VIVANT**. Chaque expérience faite par mon être vivant est destinée à ma propre croissance et à mon propre développement. Elle **N'EST PAS** destinée aux entreprises dans le but d'en faire un profit. **JE NE CONSENS PAS** à ce que ces expériences qui font partie de mon expérience de vie unique et personnelle soient spécifiquement utilisées par d'autres êtres, vivants ou synthétiques, d'une manière ou d'une autre, pour faire de l'argent tout en dégradant, diminuant et affectant mon être vivant de façon négative.

4.3 **JE NE CONSENS PAS** à ce que mon être vivant soit espionné, traqué, compté, organisé, collecté, échantillonné, sondé, écouté ou observé dans le but de cibler, marquer, analyser psychologiquement, ni à aucune autre forme d'intrusion. **CES PRATIQUES SONT EXPRESSÉMENT INTERDITES** selon ma définition de "vie privée" telle qu'énoncée dans ce contrat.

4.4 Plus particulièrement, **JE NE CONSENS PAS** à être traqué à travers mes cartes bancaires (débit, crédit ou autres) et tout autre forme de paiement (PayPal ou autres).

4.5 **Ma vie privée** inclut également les lieux où je me déplace et ce que je fais de mon corps physique, y compris ce que j'ingère, de mon esprit et de mon âme qui est multidimensionnelle et d'essence divine.

4.6 **LA SEULE MANIÈRE D'OBTENIR UNE PERMISSION** de ma part est de **demandeur** mon consentement conscient et total qui ne pourra être accordé qu'après une divulgation complète et précise de tous les effets possibles de l'acte envisagé sur mon être vivant, sans rien de caché. Ceci devra ensuite être mis dans un contrat formel et être signé par moi à l'encre fraîche afin d'être valide.

5 Il existe également des intrusions dans la vie privée qui sont si graves quelles sont considérées comme des "ACTES SPÉCIAUX" d'invasion de la vie privée. Ces "INVASIONS SPÉCIALES" de la vie privée incluent :

5.1 La monétisation et la collatéralisation de mon énergie personnelle animique et de mon entité propre animique, dans le but d'acheter, de vendre et/ou de posséder.

5.2 La monétisation et la collatéralisation de mon corps humain/enveloppe charnelle personnel(le) qui se confond à mon ADN unique et constitue MON DOMAINE PRIVÉ dans le but d'acheter, de vendre et/ou de posséder.

5.3 Le fait d'acheter, de vendre, de posséder et/ou d'échanger MON énergie animique et/ou MON corps humain unique à la Bourse de New-York, la Bourse de Paris, et tout autre bourse à travers le monde et dans tout autre monde est expressément INTERDIT.

5.4 Le fait d'acheter, de vendre et/ou de posséder MON UNIQUE ADN personnel est expressément interdit partout dans l'Univers.

5.5 La "moisson" de mon énergie est interdite. Quelle que soit sa forme mon énergie est ma propre création et JE NE CONSENS PAS à ce qu'elle soit moissonnée afin que d'autres l'utilisent et en tirent profit.

5.6 Le fait d'acheter, de vendre et/ou de posséder équivaut à un système d'esclavage<sup>3</sup> et je l'interdis par mon propre LIBRE ARBITRE, tout autant que la moisson de mon énergie personnelle. Si de tels actes avaient lieu, ou s'ils ont lieu présentement, alors reportez-vous immédiatement à la clause : NOTIFICATION PUBLIQUE DU CONTRAT, aux Sections 11 et 12, et aux Sections 38 et 39 (y compris 39.1 à 39.4) : Dates Effectives d'Application.

5.7 Si des actes tels que décrits à la Section 5 ont eu lieu ou ont lieu présentement, alors comme stipulé à la Section 60 (y compris 60.1) intitulée ACTES SPÉCIAUX, un paiement de 100 quadrillions d'onces d'or pur (24 carats) est maintenant IMMÉDIATEMENT DÛ. Un paiement séparé est dû pour chaque acte spécial individuel d'achat, de vente, de moisson et/ou de possession tels qu'énumérés aux sections 5.1 à 5.6 ci-dessus, et selon les termes de la section 60 (y compris 60.1) dont la date de prise d'effet effective est décrite aux sections 38 et 39 (y compris 39.1 à 39.4).

5.8 Ce paiement est maintenant dû et est payable directement à mon être de la part de chaque être vivant engagé dans ces actes sans contrat valide signé personnellement par moi. Le paiement et sa livraison en main propre feront l'objet d'un arrangement, et la livraison se fera à l'endroit de mon choix. (Voir AUTORITÉ. Section 26, alinéas 26.1 à 26.4, y compris 26.4.1 et 26.4.2.)

6 JE NE CONSENS PAS à ce que des nanorobots, des parasites et/ou tout autre type de maladies infectieuses et/ou technologies infectieuses, quels qu'ils soient, où que ce soit et quand que ce soit, maintenant, dans le passé ou dans l'avenir, soient utilisés sur et/ou dans mon corps humain physique, dans mon esprit et/ou dans mon âme pendant mon séjour sur Terre.

**6.1 JE NE CONSENS PAS** à l'utilisation de la technologie robotique exotique semblable aux machines implantées soit au niveau physique, éthérique et/ou astral pour traquer, altérer, tourmenter, attaquer, abuser, infecter et causer du tort à mon corps physique, à mon esprit ainsi qu'à tous mes autres corps et à mon âme quel que soit le moment, l'endroit ou la raison.

**6.2 JE NE CONSENS PAS** à l'utilisation d'implants de technologie intelligente, qu'ils soient physiques, éthériques ou astraux, vivants ou non vivants, sur et/ou dans mon être vivant, mon corps physique, mon corps éthérique, mon corps électromagnétique, mon corps astral, mon corps animique et/ou tous mes autres corps, qui pourraient avoir un effet quelconque, d'une façon quelconque, sans un contrat entièrement divulgué et négocié en toute transparence (rien de caché), actuel et mis à jour, signé par moi à l'encre fraîche.

## **7 JE NE CONSENS À AUCUN TYPE DE CONTRÔLE DE L'ESPRIT ;**

**7.1 JE NE CONSENS PAS** aux programmes insérés dans les images de la télévision, les vidéos que je regarde et dans la musique que j'écoute sans un contrat individuel signé par moi à l'encre fraîche concernant chaque item stipulé ci-dessus.

**7.2 JE NE CONSENS PAS** à ce que des médiums, des magiciens noirs occultes, des archons, des démons et des esprits ténébreux et malfaisants utilisent les énergies mentales et toute autre forme d'attaque par fréquences, et autres, contre mon être vivant et mes corps.

**7.3 JE NE CONSENS PAS** à l'utilisation de magie noire, de satanisme et/ou tout autre manière de jeter des sorts qui pourraient causer des effets néfastes sur mes corps, mon esprit et mon âme sans un contrat signé par moi à l'encre fraîche en toute transparence.

**8 JE NE CONSENS À AUCUN TYPE D'ONDES DE FRÉQUENCES** actuellement utilisées, ou historiquement utilisées, visant à cibler mon corps physique unique et privé, mes corps éthérique, astral et autres, mon ADN, mes cellules et/ou mon esprit et/ou mon âme de manière nocive ou funeste. Ceci inclut tout type de technologie exotique, secrète, cachée, basée sur Terre et/ou hors Terre (ce qui inclut des emplacements non divulgués) qui émettent des pulsations, des rayons, des ondes de toutes fréquences connues dont il a été observé qu'elles portent atteinte au corps, à l'esprit et à l'âme des Êtres Humains (les compteurs communicants à radiofréquences et tout dispositif similaire tombent dans cette catégorie). **Mon corps physique est unique et personnel dû au fait que mon propre ADN est ma propriété privée.**

**9 JE NE CONSENS PAS** à l'utilisation du fluorure dans l'eau potable, ni à l'empoisonnement de la Terre (pesticides et autres produits chimiques toxiques), ni à la modification génétique de la nourriture cultivée et vendue à l'usage des Humains et des autres créatures du Créateur Primordial sur Terre.

**10 JE NE CONSENS PAS** à la manipulation négative du climat (le complexe HAARP et toute autre technologie similaire), ni à l'épandage de produits chimiques toxiques dans les airs que je respire (*Chemtrails*) car je sais que ces actes sont nocifs et nuisibles à la Vie créée sur Terre par le Créateur Primordial.

### *SECTIONS 11 à 12 - NOTIFICATION PUBLIQUE DU CONTRAT*

11 Sous **MON AUTORITÉ**, étant mon propre représentant du CRÉATEUR PRIMORDIAL, tout être, entité, entreprise, groupe secret, personne, humaine ou non humaine, de la Terre ou hors Terre, engagés dans **UNE QUELCONQUE** des activités énumérées aux Sections 3, 4, 6, 7, 8 et 9 ci-dessus et aux Sections 14, 15 et 16 ci-dessous, qui dirige cette action vers mon être vivant incarné, en choisissant de s'engager dans de telles actions, **ACCEPTE DE COMPENSER MON ÊTRE VIVANT SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE CONTRAT** du montant total de :



**12 Cent trillions d'onces d'or pur (24 carats)** pour **chaque acte** individuel commis contre mon être vivant privé et personnel, à moins que mon consentement spécifique et **PLEINEMENT INFORMÉ ET CONSCIENT** ne soit donné pour chaque acte individuel lors d'une divulgation ouverte et transparente qui me permet de comprendre exactement ce qui est fait ou ce qui sera fait par l'être commettant l'acte, ou l'être désirant le commettre, dans un contrat formel signé par moi à l'encre fraîche. La Section 5 ci-dessus est considérée comme un "ACTE SPÉCIAL" dont le prix est stipulé à la section 60 (y compris 60.1).

### *SECTION 13 - NOTIFICATION DES RÈGLES*

13 Les êtres qui commettent de tels actes **ACCEPTENT ÉGALEMENT** de me compenser par une valeur égale à la compensation reconnue au niveau le plus haut de la vie de l'Âme (voir avec le Créateur Primordial) si l'acte commis ici sur Terre n'est découvert ou compris qu'après mon départ de l'enveloppe corporelle que j'habite en ce moment.

13.1 La mort n'effacera **AUCUNE** dette une fois que cette dernière aura été contractée par tout être commettant ces actes si ces actes affectent négativement mon être vivant. Ces dettes suivront toutes les âmes qui les auront contractées, aussi bien sur Terre que hors Terre, jusqu'à ce que le **MONTANT TOTAL** soit payé. **NE SOUS-ESTIMEZ PAS CETTE DÉCLARATION**, et n'omettez pas d'en faire part aux autres : avis aux commettants équivaut à avis aux exécutants, avis aux exécutants équivaut à avis aux commettants. C'est le devoir de tous ceux qui ont lu cette **notification publique** d'informer chacun du contenu de cette **DÉCLARATION ET NOTIFICATION DE CONTRAT**, autrement ils **devront** payer la part des autres !!!

## *SECTION14*

14 **JE NE CONSENS PAS** à l'utilisation, à l'encontre de mon être vivant, à aucun moment et dans aucun lieu, de la tromperie qui produit un résultat négatif sur ma santé et mon bien-être sur TERRE (également connue sous le nom de GAÏA ou TERRA), sur la santé et le bien-être de mon corps physique privé et personnel, de mon esprit et de mon âme, et sur **MA LIBERTÉ\***, ma prospérité, ma richesse (intérieure et extérieure), et mon bonheur constituant collectivement "**MA VIE**".

14.1 **\*MA LIBERTÉ EST UN DON DU CRÉATEUR PRIMORDIAL** et, en tant qu'Être Éternel, je l'ai en réserve partout où je voyage/me déplace étant donné qu'en ce moment, et dans l'UNIVERS, nous sommes TOUS sous la protection du **DON de libre arbitre non révocable**.

## *SECTION15 - NOTIFICATION DES LOIS APPLICABLES À LA TROMPERIE À L'INTÉRIEUR D'UNE ZONE DE LIBRE ARBITRE*

15 Étant donné que cet Univers est, on l'admet, un Univers où règne le libre arbitre, la tromperie peut donc être utilisée par n'importe qui qui choisirait d'en user. Cependant, cette tromperie utilisée selon le libre arbitre de l'auteur de l'acte **NE DOIT PAS M'AFPECTER** de manière négative, ni spécifiquement cibler ma vie intentionnellement ni changer ma façon de penser, mes motivations, mes émotions et/ou mon expérience de vie.

15.1 Tout contrat négocié par des tiers et mon être vivant récent et mis à jour (pas plus ancien que deux années terrestres) et **CONTIENDRA** toutes les possibilités et effets de la tromperie envisagée ouvertement exposés en vue d'une revue de ma part. Les contrats de quelque nature qu'ils soient conclus avec mon être vivant comprendront l'option de me désengager **VERBALEMENT** à tout moment, si l'esprit ou la lettre du contrat est contrevenu le moins du monde par ceux qui ont produit le contrat.

15.2 Si la tromperie est utilisée par ceux qui trompent, alors il serait mieux de m'informer de la vérité sur vos mensonges, personnellement et à l'avance, de façon à ce que toute tromperie utilisée ne cause aucun problème dans ma vie pour lequel vous serez CONTRACTUELLEMENT obligé de me COMPENSER. Cette notification préalable doit m'être remise personnellement et NE PEUT être cachée par l'utilisation de signes secrets ou de symboles obscurs. Elle ne pourra être placée dans des films et/ou dans des programmes télévisés et/ou radiophoniques et étiquetée comme fiction. Elle doit être ouverte, évidente et directe, ou alors CE N'EST PAS UNE NOTIFICATION ACCEPTABLE.

15.3 Étant donné que je dispose du même libre arbitre dans cet Univers de libre arbitre que ceux qui choisissent de tromper, j'use de mon libre arbitre pour DÉCLARER ET ORDONNER QUE PERSONNE n'a le droit de me tromper de manière à me porter atteinte.

15.4 En résumé, vous pouvez mentir à d'autres, s'ils l'acceptent et ne vous enlèvent pas leur consentement, mais IL VOUS EST INTERDIT de me mentir et de me causer des torts à moins de me PAYER pour le privilège dans la mesure où JE VOUS AI RETIRÉ MON CONSENTEMENT TACITE OU SUPPOSÉ.

LOIS COSMIQUES APPLICABLES À LA TROMPERIE À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE DE LIBRE ARBITRE.

15.5 Vous avez le droit de tromper librement À LA SEULE CONDITION que j'aie le droit de librement demander DE NE PAS être trompé. Toutes les âmes et êtres créés sont égaux aux yeux du Créateur Primordial qui les a créés en premier lieu. Pas une seule de ces âmes n'a plus de droits que les autres. Le libre arbitre est une chose difficile à comprendre pleinement, mais je vous assure que ceux<sup>4</sup> qui ont transmis au monde, l'Antique Droit des Contrats le comprennent parfaitement. Ils ont compris qu'ils ne peuvent rien faire ici sur Terre sans d'abord obtenir le CONSENTEMENT de ceux qui y vivent. Que ce soit par ruse, par contrôle de l'esprit, par tromperie, le consentement est et a toujours été

OBLIGATOIRE pour que toute âme individuelle commette une action qui affecte une autre âme individuelle sans trop de conséquences de la part du Créateur Primordial. POUR CE QUI ME CONCERNE, JE NE DONNE AUCUN CONSENTEMENT À LA TROMPERIE. Point final.

15.6 Parce que le consentement est obligatoire dans une zone de LIBRE ARBITRE, ceux qui veulent interagir ici ont d'abord donné au monde (à ses habitants) l'Antique Droit des Contrats- *qui a toujours cours de nos jours*. Un contrat est la manière sérieuse -mais pas très éclairée- qu'ont deux entités ou plus de consentir librement et ouvertement à tout acte et, ainsi, de contourner la punition réservée à ceux qui privent un autre être de son libre arbitre. Ces mêmes êtres ont créé les religions actuelles -également peu éclairées- ainsi que les systèmes judiciaires que nous utilisons aujourd'hui. Ils ont ensuite utilisé ces systèmes contractuels en les faisant passer pour des Religions et des Gouvernements pour obtenir le consentement de la population par duperie pour tout ce qu'ils ont voulu lui faire subir, à l'aide du contrôle de l'esprit qui planait autour de ces "contrats trompeurs" vu que les Humains, quelles qu'en soient leurs raisons, ne leur avaient **pas retirer leur consentement**.

15.7 À tous les auteurs d'actes malveillants, agents/exécutants et responsables/commettants qui lisent en ce moment cette DÉCLARATION : vous n'êtes PAS aussi intelligents que ceux qui vivaient ici il y a très longtemps et qui utilisaient des contrats pour une bonne raison. Une fois qu'un être vivant comprenait cela et retirait son CONSENTEMENT d'un contrat trompeur, les entités malfaisantes comprenaient à leur tour les conséquences cosmiques CATASTROPHIQUES qui s'en suivraient pour elles. Et vous, le comprenez-vous ? Votre science ne connaît pas tout, et vous ne pouvez pas vaincre le Concepteur de l'Univers, Créateur des Âmes déposées comme Autorité Suprême en chacun de nous. Ce contrat est empreint de SES bénédictions ; et vous, BÉNÉFICIEZ-VOUS de SES bénédictions ? Avis aux commettants équivaut à avis aux exécutants ; avis aux exécutants équivaut à avis aux commettants.

## *SECTION 16 - DÉFINITION DE "TROMPERIE"*

16 La "TROMPERIE" consiste à :

- (a) Mentir sciemment, dire des mensonges. CACHER SCIEMMENT de vue. Agir de façon secrète. Garder des informations importantes et vitales secrètes. Agir dans les coulisses tout en prétendant que l'action vient d'ailleurs ou même qu'elle n'a pas lieu.
- (b) Agir d'une manière qui m'affecte négativement, ou qui affecte quelqu'un d'autre mais dont les effets rejaillissent sur moi. Se cacher ou essayer de rester anonyme tout en cherchant à nuire, soit physiquement, mentalement et/ou émotionnellement, à mon être vivant qui respire.
- (c) Retenir des informations cruciales qui me donneraient, ou à quelqu'un d'autre qui pourrait m'affecter, l'opportunité de faire un choix différent.
- (d) Frapper ou agir d'une manière anonyme qui m'affecte négativement, ou d'autres êtres qui pourraient m'affecter, tout en restant dans les coulisses afin de créer la confusion, de déconcerter et/ou de créer un avantage de façon déraisonnable sur moi ou sur d'autres êtres qui pourraient m'affecter.

**16.1 Nier à mon être incarné son libre arbitre** au moyen de la ruse, la tromperie ou de faux contrats, sans au préalable avoir obtenu mon consentement pleinement éveillé et conscient (rien de caché) équivaut à nier l'existence du libre arbitre et, donc, ceux qui agissent de la sorte ne peuvent PAS revendiquer le libre arbitre pour eux-mêmes puisque leurs actions nient l'existence de ce dernier.

## DÉFINITION D'ACTION OU D'INCIDENT RELATIF À LA TROMPERIE

16.2 Un seul acte de tromperie tel qu'utilisent les médias pour raconter des mensonges, que ce soit dans la presse journaux, magazines), à la radio, à la télévision, sur internet avec des blagueurs usant de faux noms et de faux sites, si l'intention de ceux qui agissent de la sorte est de SCIEMMENT tromper et/ou de SCIEMMENT "programmer" et contrôler l'esprit des individus de façon à transformer le comportement de ces êtres et/ou groupes d'êtres, en comportement négatif et/ou funeste ; dans ce cas chaque mensonge est considéré comme un incident individuel de tromperie.

16.3 Tous les agents/exécutants, responsables/commettants et auteurs de tels actes sont individuellement et à parts égales responsables du(des) rôle(s) qu'ils jouent aujourd'hui et qu'ils ont joué jusqu'ici en commettant et/ou en commanditant de tels actes de tromperie afin de changer mon comportement et de contrôler mon esprit et mes actions, et donc ils se partageront le coût total et PAYERONT pour le privilège d'user de tromperie envers moi et tous ceux qui affectent ma vie sans être en possession d'un contrat signé dans lequel j'aurais donné mon CONSENTEMENT pleinement informé.

### *SECTION 17 - NOTIFICATION À TOUS LES VISITEURS SUR TERRE ET DÉFINITION DE "VISITEURS SUR TERRE"*

17 "VISITEURS SUR TERRE" : ceux qui ne sont pas nés sur Terre, qu'ils soient humains ou non humains, et qui viennent d'une dimension alternative ou parallèle, ou d'un autre espace-temps.

### NOTIFICATION PUBLIQUE À TOUS LES VISITEURS SUR TERRE QUI INTERAGISSENT AVEC LES HUMAINS VIVANT SUR TERRE

17.1 Les "responsables et officiels politiques" vivant sur la surface de la Terre, à l'intérieur et au-dessus de la Terre, AINSI QUE les responsables religieux opérant au Vatican avec lesquels vous traitez actuellement NE PARLENT PAS au nom de

chaque Être Humain vivant sur Terre. Agir comme si c'était le cas ne vous honore pas si on considère votre niveau d'intelligence. Beaucoup des êtres qu'ils NE représentent PAS, y compris moi-même et nombre d'autres êtres qui se sont légitimement incarnés physiquement ici, choisissent de parler en leur nom propre. Suggérer que nous ne pourrions parler en notre propre nom, d'une part, ou vous engager activement par un Traité avec n'importe lequel de ces "responsables et officiels" en laissant nos voix silencieuses et sans écho, d'autre part, est un CRIME cosmique. Vous êtes avertis. **Corrigez votre erreur en négociant immédiatement avec mon être vivant**, ou alors soumettez-vous à l'autorité de cette Notification de Contrat.

17.2 En tant que Visiteurs sur Terre, VOUS êtes également spécialement avisés de bien vous comporter pendant votre séjour sur TERRE car il s'agit de MA DEMEURE par droit d'INCARNATION, et assurez-vous AVANT D'INTERAGIR avec un quelconque Humain Terrestre que chaque Être Humain Terrestre a individuellement donné son consentement conscient en toute transparence, si votre choix est de l'influencer négativement et/ou de façon funeste.

17.3 Je réserve spécifiquement tous les droits qui sont accordés par le Créateur Primordial à mon être vivant et déclare NULLES ET NON AVENUES toutes revendications -faites par d'autres Humains ou non humains ainsi que par certains Visiteurs sur Terre- selon lesquelles j'aurais accordé par inadvertance les droits de mon Âme Éternelle en tout ou en partie, ou que j'aurais consenti sciemment ou inconsciemment (ce qui revient à dire que j'aurais été dupée à les abandonner comme conséquence de la tromperie).

17.4 **Je remets spécifiquement en question** toute supposition ou présomption selon laquelle j'aurais abandonné mes droits RÉSERVÉS, et/ou que j'aurais donné un consentement valable à toutes les actions négatives qui sont et ont été nuisibles à mon être vivant et qui sont le résultat de Traités signés entre les Visiteurs sur Terre et des "leaders terrestres" inconscients ou psychopathes, d'une part, et les "leaders terrestres" entre eux, d'autre part.

17.5 **Je remets spécialement en question** toutes telles suppositions/présomptions sachant que tout abandon de mes droits, de mon consentement et de ma liberté aurait eu à être obtenu par tromperie criminelle, par contrôle de l'esprit et/ou par ruse -ce qui **INVALIDERAIT TOTALEMENT** tout supposé consentement- ou tout autre chose obtenue de cette façon.

17.6 Prenez conscience que **sans un CONTRAT ou TRAITÉ** actuel, à jour et signé de ma main, **VOUS N'AVEZ AUCUNE AUTORITÉ** pour faire quoi que ce soit, sur Terre ou hors Terre, qui a ou aurait un effet négatif mesurable sur mon corps vivant, mon esprit et mon âme éternelle, sans encourir les conséquences cosmiques personnelles très lourdes.

## **TRAITÉS :**

17.7 **AUCUN TRAITÉ** conclu avec un Être Humain ou groupe d'Humains vivant sur TERRE (ou des non humains hors-Terre, s'ils en revendiquent la propriété) **N'EST VALABLE** si ce Contrat ou ce Traité, d'une manière ou d'une autre que l'on peut observer, affecte ma vie, mon corps, mon esprit et mon âme de façon malsaine et nocive. La seule exception est d'obtenir mon **consentement signé**, pleinement informé et actuel (pas plus de deux ans) dans un **CONTRAT ou TRAITÉ VALABLE** séparé, négocié avec moi personnellement et en face à face.

17.8 **AUCUN TRAITÉ** conclu avec une tierce personne (de quelque nature qu'elle soit) en un lieu quelconque n'est valable s'il affecte de façon collatérale mon être vivant qui respire, ma vie, mon bonheur et ma prospérité de façon négative et/ou funeste sans mon consentement total, informé et transparent audit Traité, et ceci même si je ne suis pas personnellement partie à un tel Traité. Ceci inclut tous les contrats et traités des entreprises gouvernementales *et autres*, aussi bien que les traités hors-Terre.

17.8.1 Un contrat ou traité séparé avec mon être vivant qui respire est nécessaire et doit être négocié en personne et signé par moi, si un acte commis ici sur Terre qui inclut l'Armée et des transferts de technologie (y compris avec des Visiteurs



sur Terre) pourrait avoir la moindre conséquence néfaste sur ma vie. En l'absence d'un tel traité, je réserve **LE DROIT D'EXIGER DES RÉPARATIONS** aux auteurs de l'acte (et Visiteurs sur Terre, le cas échéant) non seulement dans cette vie, mais dans l'autre et l'autre encore, jusqu'à ce que le paiement complet soit reçu.

17.8.2 Tandis qu'un tel TRAITÉ doit être négocié face à face et signé par moi, des mises à jour seront requises selon la nature du traité signé.

17.8.3 Tous les traités conclus historiquement qui sont destinés à m'influencer négativement et de façon observable doivent être renégociés avec moi également faute de quoi ils seront considérés selon mon **AUTORITÉ accordée par le CRÉATEUR PRIMORDIAL** comme **NULS ET NON AVENUS** même s'ils ont été conclus avant mon incarnation dans ce corps et QUELLE QUE SOIT la date à laquelle ils ont été conclus (ce qui peut remonter TRÈS LOIN dans le temps).

17.8.4 Une fois que les personnes, êtres, entités, entreprises, groupes secrets, humains ou non humains, de la Terre ou hors Terre, qui concluent de tels traités avec les Visiteurs sur Terre découvrent ma Notification de Contrat. Ils ont un délai standard de temps terrestre (10 jours ouvrables) pour me contacter personnellement et rectifier la situation OU se soumettre à mon contrat étant donné que c'est la manière de respecter et de rendre légaux les contrats standard terrestres.

17.8.5 À moins que ce qui précède ne se produise, je réserve le droit de faire des **RÉCLAMATIONS** à l'encontre de n'importe lequel de ces agents/exécutants ou êtres (listés ci-dessus) qui ont conclu un quelconque traité ayant eu de tels effets collatéraux que ma vie personnelle en a été affectée, et d'user de tous les moyens légitimes nécessaires pour saisir tout leur patrimoine que je jugerai être une juste réparation à de tels effets négatifs.

17.9 Je revendique les droits à TOUT MONTANT de paiement ou réparation que j'estime approprié pour compenser les torts, les douleurs et les souffrances que j'aurais subis en conséquence de tels Contrats ou Traités qui auront eu des effets négatifs sur ma vie, mon corps, mon esprit et/ou mon âme, et qui ont été conçus et conclus par d'autres êtres sans mon consentement valide.

17.10 Je revendique ce droit puisque par la création de cette Notification dont l'accès électronique est rendu possible (avec permission), chaque Visiteur sur Terre, chaque hors-Terre et chaque "responsable et officiel politique", *et toute autre entité*, a maintenant eu l'opportunité de choisir de conclure un contrat ou un traité avec moi personnellement et ainsi contourner et éviter les conséquences autrement inévitables liées au fait de ne pas le faire. AVIS AUX COMMETTANTS ÉQUIVAUT À AVIS AUX EXÉCUTANTS - AVIS AUX EXÉCUTANTS ÉQUIVAUT À AVIS AUX COMMETTANTS.

17.11 DE MANIÈRE SPÉCIFIQUE. J'INTERDIS AUX GROUPES SUIVANTS DE PARLER EN MON NOM QUE CE SOIT DANS DES TRAITÉS OU DES CONTRATS :

- (a) *l'Église Catholique Romaine* et tous ceux qui prétendent y officier,
- (b) *l'Union Européenne* et tous ses fonctionnaires, satellites et soutiens,
- (c) CHACUN des présidents de l'entité *République Française*, et plus particulièrement : George Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, François Hollande et Emmanuel Macron qui sont tous des présidents qui ont collaboré avec la "Maison Rothschild", criminelle et esclavagiste par la dette, et ont aidé et soutenu le système d'esclavage financier de cette mafia khazare contre le peuple de France, et sont tous coupables de haute trahison.

17.12 Tous ceux-là, **ainsi que tous leurs collaborateurs et associés**, ont l'interdiction formelle de parler en mon nom ou de conclure des contrats de quelque nature qu'ils soient en mon nom, ou pour moi, qui auront le moindre effet sur ma vie.

17.13 Puisque ces hommes, leaders autoproclamés, tous leurs collaborateurs et associés, l'Église Catholique et l'*Union Européenne* ne parlent pas en mon nom, **ILS NE PEUVENT DONC NÉGOCIER DES TRAITÉS OU DES CONTRATS qui ont des effets mesurables sur ma vie, mon corps, mon esprit et/ou mon âme.**

17.14 Ceci signifie que ceux qui tentent de parler en mon nom dans des Traités, sans avoir au préalable obtenu mon consentement, peuvent être jugés pour de tels actes à un niveau supérieur et être tenus pour responsables de tous les torts, dommages et perturbations de mon corps, de mon esprit, de mon cœur et de mon âme. Ce qui arrive quand mon libre arbitre est empêché. Dans la mesure où ils empêchent **MES CHOIX DE LIBRE ARBITRE**, ils revendiquent par là même que le libre arbitre n'existe pas et que, par conséquent, ils n'ont aucune prétention au libre arbitre eux-mêmes.

17.15 Je **NE CONSENS PAS** à participer, d'une manière ou d'une autre, à la création/remboursement de quelque dette financière que ce soit, la dette publique de la France, ou toute autre dette soi-disant personnelle, étant donné que l'argent réclamé par ces mêmes personnes n'existe pas.

*SECTIONS 18 à 20 - NOTIFICATION PUBLIQUE AUX LEADERS OU TUTEURS  
AUTOPROCLAMÉS. Y COMPRIS AUX VISITEURS SUR TERRE QUI SONT LEURS  
SUPPORTERS OU LEURS MAÎTRES.*

18 Si des actes tels qu'énumérés ci-dessus sont commis, ou ont jamais été commis, alors ils se sont produits sans mon consentement et relèvent de la tromperie. Toute entité, tout Être Humain, ou non humain, de la Terre ou hors-Terre, toute entreprise, tout groupe secret, toute machine ou personne qui agissent ainsi -sans au préalable chercher à rectifier leurs erreurs en négociant un Contrat ou Traité légitime avec mon être vivant- se soumettent formellement et entièrement à ce Contrat ouvertement transparent et historiquement sous forme de **Notification Publique**.

19 Tout consentement "tacite" ou présumé de ma part pour tout acte, quel qu'il soit, commis par une autre personne, entité, être, etc. qui m'affecte de façon négative et funeste, à quelque niveau que ce soit, est par la présente retiré de façon permanente, mis en question et refusé. Ce consentement est refusé à tout être ou entité **À MOINS QU'UN CONTRAT OU TRAITÉ NOUVEAU** ne soit négocié avec moi personnellement.

20 Mon consentement pour tout acte quel qu'il soit qui affecte mon corps physique, mon esprit et/ou mon âme de façon négative doit être demandé et obtenu pour **CHAQUE** acte individuel qui concerne ma vie, **SI** cet acte affecte de manière négative ma vie, ma liberté, ma prospérité, mon bonheur et mes droits réservés. **SI MON CONSENTEMENT N'EST PAS DEMANDÉ** chaque fois, alors **JE REVENDIQUE** le droit de rechercher et de garantir des réparations pour chaque acte individuel sous la forme la plus hautement échangeable et utilisable dans l'univers, à savoir **L'OR PUR** -ou un étalon de valeur équivalent tout aussi hautement échangeable.

## SECTION 21

21 **TOUT TRAITÉ SECRET** conclu entre deux entités ou plus, est à la fois un **crime et une inconvenance universels** s'il affecte mon être vivant, dans la mesure ou **JAMAIS** je n'ai été mise au courant d'un tel traité, ni bénéficié de l'option de défendre mon être vivant soit des retombées d'un tel traité, soit de ses résultats. Ainsi, il est et aura été illégitimement imposé à mon être vivant incarné sans avoir au préalable obtenu mon consentement valide. **VOUS ÊTES MAINTENANT AVERTIS.**

21.1 Dix (10) jours terrestres sont donnés pour une "réponse valide"\* de TOUS les leaders terrestres et Visiteurs sur Terre impliqués dans TOUS les Traités conclus qui affectent présentement mon être vivant. L'absence de réponse valide sera considérée comme une admission de culpabilité d'avoir créé de tels Traités et, par conséquent, comme l'acceptation totale de ce contrat et **L'ACCORD POUR PAYER LES SOMMES DEMANDÉES** pour tout acte négatif que de tels Traités ont eu sur mon être vivant sans mon consentement valide formel.

21.1.1 \*Définition de "RÉPONSE VALIDE" : un contact direct avec mon être vivant est la seule réponse valide acceptable. Des négociations en face-à-face sont donc requises.

21.2 Les Visiteurs sur Terre qui ne **COMMETTENT QUE DES ACTES POSITIFS** et aimants, et qui se comportent de façon à soutenir l'amour de mon être vivant, l'amour de mes corps, de ma santé, de mon bonheur, de ma prospérité, l'amour de la TERRE et l'amour des HUMAINS et des autres créatures du Créateur Primordial, et qui ne donnent **AUCUNE** technologie aux leaders terrestres qui peut ensuite être utilisée contre des populations humaines innocentes, sont exemptés de contrat ou de traité vu qu'ils ne m'affectent pas négativement. Cependant, si leurs activités impliquent tout "échange d'informations" avec les leaders terrestres, alors j'exige que ces mêmes informations me soient communiquées de façon à ce que je me situe **sur le même niveau de LIBRE ARBITRE** qu'eux.

21.3 Je respecte toutes les formes de vie ET je reconnais leur libre arbitre. Je reconnais que le libre arbitre existe et, ainsi, je garantis mon droit au libre arbitre à tous les niveaux.

*SECTION 22 à 25 - Volontairement et consciemment laissées libre pour le temps actuel, ces sections de réserves pourront faire l'objet d'utilisation futur.*

## *SECTION 26 - AUTORITÉ*

26 Mon AUTORITÉ me vient directement du CRÉATEUR PRIMORDIAL. Je suis mon propre représentant du Créateur Primordial qui est la SOURCE DE TOUTES CHOSES créées et Créateur de mon ÂME, l'Autorité Suprême. Je jouis d'un Protocole Privilégié avec le Créateur Primordial et aucune autre autorité n'est nécessaire, ni ne peut jamais être placée avant SON AUTORITÉ pour ce qui concerne mon Âme Éternelle et mon être vivant. Cependant, je réserve le droit de choisir un être très pur et très aimant en tant qu'intermédiaire si besoin est.

26.1 Étant donné que je suis mon propre représentant du CRÉATEUR PRIMORDIAL, il s'ensuit que NULLE AUTRE autorité sur Terre ne peut supplanter ma propre AUTORITÉ directement ordonnée par le seul CRÉATEUR DE TOUT CE QUI EST. Ceci inclut tous ceux qui sont nommés ou élus à leurs fonctions et "investis de pouvoirs et d'autorité" pour réguler ou gouverner, parce que JE SUIS déjà sous le protocole privé avec CELA qui ne peut être défini qu'en tant que Conscience Pure et Amour Pur.

26.2 Je retire, ici et maintenant, dans le passé comme dans l'avenir, tout consentement présumé, tout consentement tacite, toute conformité supposée à toutes les autorités inférieures qui sont humaines et qui émanent de la Terre comme je suis en droit de le faire en vertu de mon protocole personnel avec le Créateur Primordial, le Créateur de TOUS LES UNIVERS, et je choisis de demeurer UNIQUEMENT SOUS SON AUTORITÉ sans qu'aucune autre soi-disant "autorité" ne s'immisce entre nous.

26.3 Dans TOUTE affaire concernant mon être vivant qui respire, mon corps physique, mon esprit et mon âme (ce qui inclut tous mes corps à tous les niveaux de mon être multidimensionnel), **MON PROTOCOLE PERSONNEL AVEC LE CRÉATEUR PRIMORDIAL EST FINAL** et supprime tout autre Accord et/ou Autorité, Convention, Statut et/ou Régulation qui sont soit d'origine terrestre, soit d'origine hors-Terre, s'ils sont destinés à réduire mon être en esclavage et/ou à limiter ma liberté d'une manière ou d'une autre sans avoir au préalable obtenu mon **consentement** conscient, pleinement éveillé et informé (rien de caché).

26.4 Les contrats d'incarnation d'avant la naissance sont tous, **ici et maintenant** rendus **NULS ET NON AVENUS** de façon permanente pour cause de tromperie massive, de violations graves, de ruse, de contrôle de l'esprit et de pratiques de magie noire occulte utilisés sans mon consentement.

26.4.1 En raison des conditions de contravention contractuelle par les forces des ténèbres, **AUCUN CONTRAT** que j'ai pu avoir signé concernant mes incarnations sur Terre n'est valable, même si ce contrat a été signé il y a des milliers d'années !

26.4.2 L'énorme tromperie qui est utilisée par les êtres des ténèbres **ANNULE** tout consentement qui pourrait avoir cours avec de tels êtres.

### *SECTIONS 27 à 31 - RÈGLES DU CONTRACT*

27 Tout être, entité, entreprise, groupe secret ou personne, qu'il soit Humain ou non humain, qui recherche sciemment à limiter ma liberté ou à me priver d'un corps en pleine santé et d'une vie saine, du bonheur et de ma prospérité personnelle -ce qui inclut des liquidités que j'ai gagnées par mes activités et mes efforts ou auxquelles j'ai droit par mon existence ou incarnation sur TERRE- est maintenant **dûment NOTIFIÉ**.

28 En choisissant de commettre un quelconque des actes énumérés, **VOUS vous soumettez à ce CONTRAT** qui prévoit de me **COMPENSER** à hauteur du montant clairement stipulé plus haut.

29 Vous acceptez de payer en entier **le PRIX** qui consiste à être soumis à mon contrat une fois que ce dernier sera entré en vigueur par la commission de votre part d'un quelconque des actes mentionnés ci-dessus, à savoir : **LIMITER ma liberté et/ou me PRIVER de ma santé et d'un corps sain et/ou me PRIVER du bonheur et/ou me PRIVER de toute prospérité que j'aurais créée et/ou gagnée et/ou qui m'est due, par n'importe quel moyen auquel je n'aurais jamais donné mon accord, y compris l'imposition.** Cet accord est ferme que je vive en tant qu'être sur Terre ou que j'aie quitté le plan physique de mon corps et que je sois partie ailleurs dans le Multivers (Univers multidimensionnel). Ce Contrat s'applique également aux machines intelligentes issues de la technologie. Si vous êtes une telle machine, alors votre programme ou vos créateurs sont également responsables de votre dette. Informez-les de ce fait.

30 La mort de mon corps physique et/ou du vôtre n'annulera pas la dette à moins qu'elle soit entièrement payée, et jusqu'à ce qu'elle soit entièrement payée. Nier la dette ne l'annulera pas si vous choisissez librement d'ignorer toute opportunité de négocier avec moi dans la mesure où vous avez été dûment notifiés.

31 Je préfère et j'exige que tous les paiements à effectuer le soient immédiatement. Sinon comme cela a été stipulé, la mort n'enlèvera pas la dette et cette dernière sera payée par les entités individuelles qui l'ont contractée dans des dizaines sinon des centaines de vies successives jusqu'à ce que la dette entière soit payée.

**SECTIONS 32 à 41 - RÈGLES SUPPLÉMENTAIRE DU CONTRAT. Y COMPRIS ACTIVATION RÉTROACTIVE**



32 Si un quelconque acte parmi ceux mentionnés ci-dessus est commis en secret et à huis clos de manière à me CACHER le fait qu'il est commis, et/ou à le cacher à mes frères et sœurs Humains qui méritent également une divulgation complète par droit d'incarnation alors considérez-vous et ceux pour qui vous travaillez comme IMMÉDIATEMENT facturés pour ces actes déjà commis, et LE PAIEMENT EST MAINTENANT DÛ à moins que je ne sois contactée dans 10 jours calendaires terrestres, à partir de la date de signature de la présente Notification, qui se trouve en dernière page, et qu'un ordre du jour de négociations de Traité ou de Contrat soit établi avec tous ceux qui ne veulent PAS avoir à payer cette juste compensation.

33 Le non-paiement occasionnera des pénalités financières journalières. La pénalité journalière pour non-paiement de la dette occasionnée est de 1000 onces troy d'or pur (24 carats) par jour calendaire, ou l'équivalent en "cours légal" à ma discrétion. Le fait de refuser de payer les factures ne fera que déplacer la dette dans un autre courant de vie ou à un niveau plus élevé ... la mort n'annulera pas la dette.

33.1 L'usage de constructions légales fictives connues sous les appellations "Acte de Naissance", "Passeport", "Carte Nationale d'Identité", "Permis de Conduire", "Numéro de Sécurité Sociale", etc. dans le but d'obtenir le consentement pour n'importe quel acte qui m'affecte négativement est expressément interdit si cet usage a pour but d'interagir avec mon être vivant en lieu et place d'un contrat valable, juste et ouvertement négocié dans la transparence avec divulgation complète (sans rien de caché) et signé par moi à l'encre fraîche.

## COMMENT ÉVITER CE CONTRAT

34 En répondant clairement à cette présente Notification, à savoir, avoir compris les fondements/mécanismes de la matrice et exaucer le vœu de ne plus en faire partie, de ne plus donner d'énergie à ce système. Déclarer ne plus appartenir à cette machine me permettra en retour de valider votre volonté de cesser toutes requêtes sur mon homme de paille, mais également d'attester le fait irrévocable que vous aussi : **VOUS AVEZ COMPRIS.**

Cette réponse doit être faite par courrier à mon adresse que vous connaissez déjà, dans un délai de 10 jours ouvrables, à partir d'aujourd'hui (date enregistrée et figurant sur la présente Notification).

34.1 En refusant de CESSER et de RENONCER, et en continuant à COMMETTRE de tels actes sans mon consentement et sans un contrat valable établi avec moi, vous ACCEPTEZ CE CONTRAT et donnez votre accord pour payer le prix stipulé. Par le fait de ne pas informer vos supérieurs hiérarchiques ou ceux pour qui vous travaillez de cette Notification de Contrat, vous ACCEPTEZ à la fois ce contrat et de payez tous les coûts vous-même.

34.2 En démissionnant immédiatement de votre poste et en divulguant publiquement et en toute honnêteté toutes les informations en votre possession qui sont injustement cachées aux Êtres Humains, et à moi-même en particulier, vous ne serez pas soumis à ce contrat. De plus, que vous viviez dans votre présent corps de chair ou dans un autre (vie ultérieure), vous recevrez un bonus pour vos services qui sera déduit des pénalités accumulées et versées ainsi que des factures payées en vertu de ce contrat. Le bonus consiste en une réduction de 30% sur les sommes versées.

35 En plus de ce qui est stipulé plus haut, le Voyage dans le Temps, qu'il soit effectué physiquement ou par tout autre moyen d'Accès Quantique, est expressément interdit si le but de cet Accès Quantique est de contourner et de

subvertir cette Notification de Contrat faite par moi et de changer soit moi-même, soit la chronologie, sans mon consentement.

36 Le Voyage dans le Temps est interdit s'il est utilisé pour transmettre TOUTE information sur moi ou sur ma vie à des agents/exécutants, des responsables/commettants et/ou des auteurs d'actes malveillants, humains ou non humains, de la Terre ou hors-Terre, puisque je revendique cette information comme étant ma propriété personnelle, créée par moi en tant que pan de mon expérience de vie et protégée conformément à mon protocole personnel avec le CRÉATEUR PRIMORDIAL et à ce Contrat relatif à ma vie privée.

36.1 Un accord peut être conclu (négocié) pour la transmission (à travers le temps) d'informations vitales avec tout être ou entité travaillant avec la vibration d'AMOUR et ayant l'intérêt des Êtres Humains vivant sur Terre à cœur et à l'esprit, si cela est fait à ma connaissance et avec mon consentement.

37 Ceux qui utilisent le Voyage dans le Temps ou l'Accès Quantique d'une manière qui m'affecte négativement et personnellement donnent par là même leur accord pour me compenser pour chaque incident au milluple (<https://fr.wiktionary.org/wiki/milluple>) du taux stipulé de cent trillions d'onces d'or pur (24 carats).

38 Pour finir, cette NOTIFICATION est rendue rétroactive du fait des complexités impliquées dans la considération de l'Accès Quantique et du Voyage dans le Temps.

39 La "DATE D'EFFET" de cette Notification de Contrat remonte à la date du début de mon incarnation présente sur cette Terre pour la plupart des événements. Cependant pour des "circonstances spéciales", elle remonte soit à la date de ma toute première incarnation sur Terre en tant qu'Être Humain (voir les Annales Akashiques), soit à la signature, en 1302 A.D. (calendrier grégorien) de la bulle pontificale *Unam Sanctam* par le pape Boniface, selon le cas.

## DÉFINITIONS

39.1 Les "CIRCONSTANCES SPÉCIALES" sont des actes qui dépendent du Voyage dans le Temps ou de l'Accès Quantique, et impliquent la technologie avancée des êtres terrestres spécifiques<sup>5</sup> qui ont signé les Traités relatifs à ces actes.

39.2 AINSI, cette Notification est rendue rétroactive à une date et un temps situés avant que de tels traités ne soient signés afin de me protéger -ainsi que tous ceux qui m'affectent- de toute anomalie.

39.3 Ceci est dû à la teneur des traités et sera décidé au cas par cas si je subis personnellement des effets négatifs quels qu'ils soient. Toutefois, il faut prendre en considération que ces êtres, terrestres et hors-Terre, qui ont signé de tels Traités AVAIENT À LA FOIS la capacité de voyager dans le temps et d'utiliser les outils d'accès quantique dans le but de voir *qui* (quiconque) se tiendrait en travers de leur ordre du jour.

39.4 Donc, il existe une réelle possibilité qu'ils aient pu cibler à un moment dans le temps un tel individu AVANT que cet individu ne se réincarne. Par exemple, mes parents, mes grands-parents ou mes ancêtres ont pu être ciblés, leurs prospérités retirées, leurs vies perturbées, etc., ce qui aurait eu un effet collatéral négatif sur ma vie quelque part sur les lignes du temps.

40 La quantité d'énergie ou d'or pur facturée pour chaque incident ou acte contre ma vie peut changer à tout moment et sans préavis.

41 Toute modification sera immédiatement et rétroactivement appliquée à tous les actes.

## *SECTIONS 42 à 51 - RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES ET NOTIFICATION D'OPPORTUNITÉ DE RÉOLUTION DE CE CONTRAT SANS PAIEMENT*

42 Tout CONTRAT conclu avec moi (par la commission des actes mentionnés dans ce contrat) PEUT ÊTRE RÉSOLU SANS PAIEMENT, mais seulement au cas par cas, comme bon me semble, selon les circonstances et l'intention avec laquelle chaque acte a été commis.

43 Les négociations pour la résolution autre que le paiement des factures doivent être menées avec moi personnellement, et avec l'intention honnête et claire de rechercher le pardon pour chaque acte individuel. Une compensation raisonnable doit être offerte, mais elle ne sera pas nécessairement acceptée, ni demandée.

44 CE CONTRAT EST VALABLE PARTOUT DANS L'UNIVERS ET NE PEUT ÊTRE ANNULÉ sans une discussion ouverte et franche avec moi personnellement ni sans mon accord.

45 AUCUN consentement antérieur de ma part n'est valable s'il a été donné sous la contrainte ou s'il résultait d'une tromperie sans que j'aie été pleinement informée des effets possibles. Si les conditions de la validité ne sont pas présentes, aucun Traité n'existe et CE CONTRAT RESTE EN VIGUEUR.

46 JE RÉSERVE TOUS LES DROITS DONNÉS À L'ÂME PAR SON CRÉATEUR. L'âme est mon Être vivant multidimensionnel, l'Autorité Suprême sur TERRE et dans les niveaux supérieurs de la Conscience et de l'existence.

47 JE NE CONSENS À AUCUNE LOI OU STATUT qui prétend diminuer ou limiter la liberté donnée à l'Âme par son Créateur, m'en priver ou l'abroger. Si je devais y consentir, ce serait en toute transparence et les ramifications d'un tel consentement seraient ouvertement révélées par moi au moment de mon consentement, constamment mis à jour de tout changement et comprendraient

la possibilité pour moi de me désengager facilement et verbalement (rien de caché).

48 Toute chose qui m'est cachée rend automatiquement et immédiatement nuls et non avenus tous contrats conclus ou consentement donné par moi (mon être vivant) et soumet l'auteur de tels contrats trompeurs à MON CONTRAT.

49 Toute ramification d'actes commis par d'autres et/ou que d'autres ont l'intention de commettre, qui sont cachés ou enfouis dans des documents juridiques, est considérée comme une tromperie et sera immédiatement soumise à la clause de tromperie de mon contrat.

50 J'interdis spécifiquement toute clause imprimée en petits caractères et/ou ajoutée à un quelconque traité ou contrat fait par moi. De telles clauses sont considérées comme de la tromperie et sont soumises à la clause de tromperie de mon contrat, à moins que je n'en sois d'abord notifiée et ensuite que de tels clauses soient renégociées par moi en toute honnêteté et transparence.

51 Toute tentative de subvertir mes droits par la tromperie équivaut à accepter mon contrat. L'ACTION ÉQUIVAUT À L'ACCEPTATION. La seule exception à cela est le contrôle de l'esprit. Les êtres vivants qui subissent le contrôle de l'esprit soit par l'usage d'implant, de possession de démons ou de technologies sont exemptés parce qu'ils ne sont pas en possession totale de leur libre arbitre. Toutefois, ceux qui leur font subir ce contrôle de l'esprit et ceux qui ordonnent ce contrôle de l'esprit paieront doublement chaque acte de leurs marionnettes sous contrôle. De même, ceux qui ont créé les technologies de contrôle de l'esprit, ceux qui les ont enseignées et ceux qui ont formé d'autres êtres à ces technologies paieront doublement chaque acte.

## *SECTION 52 - NOTIFICATION D'AVANTAGE POUR SERVICE POSITIF*

52 À tous les agents/exécutants, auteurs d'actes et responsables/commettants, humains ou non humains, sur Terre ou hors-Terre, qui utilisent le voyage dans le temps de manière positive et retournent dans le temps pour protéger ma jeune incarnation ou ma famille en me donnant des moyens financiers conséquents ou tout autre soutien matériel ou moral aussi bien que des informations honnêtes et utiles, recevront le pardon, pourvu que cette aide soit accordée sans intention de tromper.

## *SECTIONS 53 à 56 - NOTIFICATION SPÉCIALE DES CONSÉQUENCES PERSONNELLES RELATIVES À LA CONTRAVENTION INTENTIONNELLE DE MON AUTORITÉ ET DE MES RÈGLES*

53 Vous serez tenus pour personnellement et individuellement responsables de TOUS vos actes commis contre moi sans au préalable avoir obtenu mon consentement, il n'y aura AUCUNE couverture, aucune immunité d'entreprise pour vous personnellement comme vous l'entendez selon vos statuts d'entreprise que vous appelez "lois" puisque je n'ai aucune obligation de me soumettre à ces réglementations et statuts.

54 Ces règles conçues par les hommes ne remontent pour la plus récente part qu'au Vatican et j'ai déjà clairement déclaré que le Vatican ne parle pas en mon nom. L'étape suivante sur l'échelle de l'autorité se situe au niveau des traités illégitimes et illégaux conclus par le Vatican avec des personnes, êtres, entités, entreprises, groupes secrets sur Terre ou hors-Terre qui, eux non plus, ne parlent en aucune façon en mon nom. Ainsi, toute protection vous étant offerte par ces personnes, êtres, entités, entreprises, groupes secrets, etc. est nulle et non avenue.

55 Tout cela se passera après cette vie, sur ce que l'on appelle le niveau supérieur : le plan non physique où n'existe aucune corruption, aucune tricherie

et où aucun être ne protégera vos arrières. Ceci n'aura pas lieu dans un tribunal terrestre où les juges sont corrompus et les lois écrites par les entreprises.

56 Qu'il soit tacite ou faux, un contrat est un contrat et c'est de cette façon que vous êtes en mesure d'agir ici sur Terre avec impunité et de passer par maille.

56.1 Pour les auteurs d'actes malfaisants que vous êtes, agents/exécutants et responsables/commettants (humains ou non, terrestres ou non), le cercle vicieux consiste à utiliser une défense basée sur le droit des contrats terrestres qui vous oblige à **prétendre** que les autres Humains vous ont donné un consentement écrit ou tacite et, par conséquent, ont consenti à votre autorité sur eux et/ou à vos actes pendant que vous étiez sur TERRE<sup>6</sup> afin d'éviter toute punition pour TOUT ce que vous avez jamais fait subir à tous les autres Humains qui ne sont pas moi personnellement (dans cette incarnation).

56.2 DANS MA SITUATION individuelle, **JE VOUS AI NOTIFIÉS ET ORDONNÉ DE PAR MA PROPRE AUTORITÉ DE CESSER ET DE RENONCER**, et ensuite j'ai mis en question et retiré tout consentement que vous supposez ou présumez avoir obtenu, aussi bien verbalement qu'à l'écrit, pour en imposer à mon être vivant qui respire, à mon corps physique, à mon esprit et/ou à mon âme, ET j'ai inscrit ceci dans les annales akashiques. Puis, j'ai établi les termes selon lesquels vous pourriez continuer à agir comme vous le faites (puisque vous avez le libre arbitre, après tout), **SI, ET SEULEMENT SI**, vous acceptez de me compenser équitablement pour chaque acte individuel commis à mon encontre. **CES TERMES DEMEURENT INCHANGÉS QUE VOUS LES IGNORIEZ OU NON, QU'ILS VOUS PLAISENT OU NON.**

56.3 Par conséquent, en choisissant d'agir de la sorte et en continuant à commettre ou à ordonner de commettre un quelconque des actes énumérés dans ce contrat, vous en **ACCEPTEZ** les termes et la compensation est **CONTRACTUELLEMENT** due car tout être planifiant, ordonnant ou exécutant de tels actes contre mon être vivant sans mon consentement est automatiquement



soumis à ce contrat. À tous ces êtres : **CECI EST VOTRE FACTURE et le PAIEMENT EST MAINTENANT DÛ.** Le prix est de **cent trillions d'onces d'or pur (24 carats)** pour **chaque acte** énuméré dans cette déclaration commis par vous (**même s'il s'agit de l'exécution d'un ordre**) avant d'avoir au préalable négocié un contrat valable visant à obtenir mon consentement pleinement conscient.

**56.4 AUCUNE autre notification n'est requise,** et ceci est **MAINTENANT** à la fois **ÉCRIT** et **ENREGISTRÉ** dans les Annales Akashiques.

**56.5** Ces **ANNALES AKASHIQUES** sont indispensables dans la mesure où aucune entité ou aucun être terrestre ne voudrait ou ne voudra volontairement **ENREGISTRER** cette **Notification de Contrat** en raison de la corruption rampante et totale du système sur Terre, où les petits fonctionnaires et employés de bureau modestes sont formés et entraînés à agir comme des gardiens du temple pour les élites corrompues et criminelles.

**56.6** Cette corruption invalide effectivement et rend **NULLE** (au plan supérieur) la nécessité d'enregistrer cette Notification de Contrat sur Terre avant qu'elle ne devienne un **FAIT DANS LA LOI** dans l'Univers du Créateur Primordial.

**56.7** Puisqu'elle est maintenant **ENREGISTRÉE** dans les Annales Akashiques, elle est donc devenue **UNIVERSELLEMENT ACCEPTÉE DANS LE DROIT**, et maintenant **J'EN ORDONNE** son effet permanent selon **MA PROPRE AUTORITÉ**, et je m'en référerai dans toutes les procédures du Haut Conseil Universel.

## *SECTION 57 - COMMENTAIRES PERSONNELS SUR CE CONTRAT*

57 Pensez-vous pouvoir ignorer le LIBRE ARBITRE d'un autre être SANS l'autorité nécessaire ? Pensez-vous être plus grand que le CRÉATEUR PRIMORDIAL qui a donné à chacune de ces créatures le libre arbitre ? Puisque vous ne semblez pas connaître la Loi Cosmique à laquelle vous êtes soumis, ou si vous choisissez sciemment de la contrer, alors vous êtes maintenant dans de sales draps. Vos leaders paient hommage au VATICAN tandis que certains d'entre eux adorent SATAN ou LUCIFER. Est-il donc si surprenant qu'ils ne vous disent pas tout ? Est-il donc si surprenant qu'ils utilisent la "sécurité nationale" comme un bâton pour vous frapper ? Réveillez-vous ! Ceux qui appartiennent à des sociétés secrètes et qui sont incroyablement riches créent les guerres pour vous faire croire que nous aurions besoin de sécurité nationale. Ils utilisent le secret, la tromperie et la sécurité nationale comme outils pour garder leur ordre du jour démoniaque loin du regard de ceux qui travaillent pour eux. Les banquiers sont leurs leaders de réseau et les policiers (un service de sécurité privé) leurs voyous stipendiés.

57.1 Tout comme la NSA enregistre tout ce qui se passe sur Terre, ne pensez-vous pas qu'il existe des forces et courants supérieurs dans l'Univers qui enregistrent à chaque seconde tout ce que vous pensez, dites et faites durant vos incarnations ?

57.2 Il n'y aura aucune marge de manœuvre dans le Tribunal Universel Supérieur ! Les enregistrements de votre vie, de vos pensées et de vos actes pour chaque seconde que vous aurez vécu ici sont disponibles dans, et pour, l'éternité.

## *SECTIONS 58 à 59 - AUCUNE PORTE DE SORTIE*

58 SI VOUS NIEZ CE CONTRAT, alors vous n'aurez aucune défense pour aucun acte que vous avez commis dans votre vie parce que tout ce que vous avez jamais infligé aux autres est basé sur l'antique DROIT DES CONTRATS. Donc, vous vous condamnez vous-mêmes.

58.1 Vous ne pouvez échapper aux conséquences des actes que vous avez commis qu'en reconnaissant le DROIT DES CONTRATS mais, ce faisant, VOUS DEVREZ D'ABORD reconnaître mon contrat comme légitime, sans quoi, vous finirez par me payer tout ce qu'exige ce contrat.

59 **Le DROIT DES CONTRATS** tire son origine de la nuit des temps et a été transmis aux *élites* de Sumer et d'Égypte, ainsi qu'à leurs prêtres noirs occultes, en conséquence de quoi le Vatican l'a plus tard reçu, ainsi que ses prêtres (qui sont des juges).

59.1 TOUS les juges qui portent des robes (noires) sont secrètement de Grands Prêtres, et ainsi ils tirent secrètement leur AUTORITÉ du VATICAN (les jésuites) parce que toute autorité DOIT venir de quelque part pour être considérée comme légitime aux yeux des AUTRES dans l'Univers qui grouille de vie.

59.2 Le Vatican prétend avoir obtenu son autorité de DIEU, et donc se place entre vous et VOTRE Créateur Primordial. Cependant, LEQUEL d'entre vous a demandé au Vatican de QUEL Dieu il tient son autorité ? C'est de Lucifer. Demandez-lui ! Si vous donnez votre consentement au Vatican, alors vous donnez votre consentement au système judiciaire terrestre dans sa totalité, ce qui comprend ses secrets et toute sa corruption.

**Note** : Tout récemment, on entend les échos d'un projet émanant du Vatican qui consiste à **EXTERMINER SIX MILLIARDS D'ÊTRES HUMAINS** pour cause de soi-disant surpopulation mondiale et sous prétexte de *science du climat* ou *d'écologie humaine* !!! Posez-vous la question de savoir si vous n'avez pas toutes les chances de faire partie de ceux qui sont, par avance, condamnés par le Vatican ...

59.3 Toutefois, soyez conscients que votre consentement a également été obtenu **par tricherie et par de faux contrats** au moyen d'une **entité légale fictive** connue sous le nom *d'homme de paille* qui a été substituée par eux à votre Être vivant. Ainsi, ils n'ont pas besoin de votre consentement pour leurs agissements dans la mesure où votre *homme de paille* (qu'ils ont créé et qui est leur propriété) consent toujours, automatiquement, à votre place. Ainsi, ils croient que vous n'avez pas besoin d'être consultés, ils sont dans l'erreur **une fois que vous leur retirez votre consentement.**

59.4 Par l'utilisation de l'acte de naissance, du passeport, du permis de conduire, du numéro de sécurité sociale, etc., vous avez consenti à enregistrer votre *homme de paille* en tant que "franchise" sous le contrôle de l'entreprise gouvernementale et avez donc librement légitimé leur "supposé" contrôle sur votre consentement qu'ils n'ont donc plus besoin de vous demander. Ainsi, le "tour de passe-passe" a consisté à n'avoir pas à obtenir le contrôle de vous ou de votre corps directement ... ils n'avaient besoin que de contrôler votre **CONSENTEMENT**. De cette façon, **ils vous ont transformés en esclaves sans avoir l'air d'y toucher.**

59.5 Toutefois, le Créateur Primordial VOUS ayant véritablement donné le libre arbitre, "ils" ne peuvent **RIEN** vous faire sans votre consentement **sans en subir les conséquences**, si vous le leur **RETIREZ EN DISANT NON.**

59.6 C'est vraiment aussi simple. Déclarez votre Liberté et ôtez-leur votre consentement pour **TOUT !!!** En leur donnant du pouvoir sur vous par votre consentement, vous leur offrez **TOUT** sur un plateau d'argent.

59.7 **COMPRENEZ CELA** ou soyez à jamais leurs esclaves par votre propre **CONSENTEMENT**.

59.8 L'entreprise gouvernementale (<https://www.societe.com/societe/republique-francaise-presidence-100000017.html>) est secrètement sous le contrôle du Vatican à la fois par **CONTRAT** et par **TRAITÉ**, et elle doit donc faire ce qu'exige le Vatican. Le Vatican lui-même est possiblement, et tout aussi secrètement, sous le contrôle d'entités terrestres et/ou hors-monde et il doit donc faire ce qu'exigent ces entités.

59.9 **VOUS SEUL** pouvez choisir de mettre un terme à toute cette folie en retirant votre consentement personnel. Cependant, comprenez que votre consentement est donné automatiquement à l'avance pour tout ce que l'entreprise gouvernementale ou le Vatican veulent infliger au monde, ou à vous, en raison du contrat de franchise auquel vous avez souscrit inconsciemment en utilisant un permis de conduire, etc. Par conséquent, il faut apprendre à dire **NON**.

### *SECTION 60 - PRIX ACTUEL POUR AFFECTER MA VIE PAR DES CIRCONSTANCES ET DES ACTES SPÉCIAUX NON SPÉCIFIÉS DANS CE CONTRAT ACTES SPÉCIAUX- PRIX SPÉCIAUX*

60 Notification à tout agent/exécutant, auteur d'actes malfaisants et responsable/commettant, être, entité, individu, machine et technologie, Visiteur sur Terre et entité hors-monde. Ce qui suit est considéré comme des **ACTES SPÉCIAUX**:

60.1 **JE NE CONSENS PAS** à l'enlèvement, au vol ou à l'esclavage de mon corps physique, de mon esprit et de mon âme, à aucun niveau et en aucune façon, ni à

la tuerie de mon corps physique, ni à l'incarcération de mon être vivant, que ce soit dans une prison ou tout autre lieu désigné et construit de façon similaire (même s'il est géré par l'entreprise gouvernementale, ses mandataires, et tous ses équivalents internationaux), quel que soit le nom qui lui est donné, ni à ce que mon corps physique soit torturé et/ou mon esprit tourmenté sans avoir signé un contrat valable en toute transparence (rien de caché). LA COMMISSION d'un quelconque de ces actes sans un contrat valable est facturé au prix de cent quadrillions d'onces d'or pur (24 carats) payable le jour avant la commission de tout acte. Si ce délai n'est pas respecté, le coût est de cent quintillions d'onces d'or pur (24 carats).

60.1.1 Toute "déclaration/instauration de loi martiale"<sup>7</sup> qui restreint d'une manière ou d'une autre MA liberté de mouvement, ma prospérité et/ou mon bonheur est INTERDITE. La Loi Martiale est également connue en tant que "Continuité du Gouvernement" et sera considérée comme son équivalent. Toute opération associée à la Loi Martiale sera considérée comme telle. La suspension temporaire ou définitive de la fourniture d'électricité sans remplacer cette énergie par une autre forme d'énergie immédiatement utilisable, la suspension temporaire ou définitive de la fourniture d'eau, la perturbation du fonctionnement des égouts, d'internet ou tout autre service vital est INTERDIT si cette suspension m'affecte d'une façon ou d'une autre, à moins que j'ai donné mon accord à de tels actes au moyen d'un contrat totalement transparent et ouvertement négocié (rien de caché). Un tel contrat devant être signé par moi à l'encre fraîche. Il en va de même pour toute "déclaration/instauration de l'état d'urgence". La notion ou appellation "Vigipirate" fait partie de ces faits !

60.1.2 Définition de "LOI MARTIALE", "CONTINUITÉ DU GOUVERNEMENT", "ÉTAT D'URGENCE" et termes associés, y compris le Plan Vigipirate, et tous leurs équivalents internationaux :

60.1.2.1 Imposer des couvre-feux non indispensables qui restreignent soit ma liberté de mouvement ou celle d'autres Êtres vivants sans circonstances extrêmes et graves nécessitant de tels actes.

60.1.2.2 Placer des barrages routiers ou des postes de contrôle qui restreignent la liberté d'aller et venir.

60.1.2.3 Rationner les denrées vitales et les services cruciaux sans circonstances extrêmes les nécessitant.

60.1.2.4

(a) Arrêter en masse ou illégalement.

(b) arrêter et détenir tout Être vivant pour des raisons non divulguées ou des crimes montés de toutes pièces.

(c) Traiter les diseurs de vérité et les lanceurs d'alertes comme des criminels, des terroristes ou même des conspirationnistes.

(d) Entretenir une liste dans laquelle ceux qui s'opposent aux actes illégaux et illégitimes de toutes sortes sont considérés comme des cibles.

60.1.2.5 Les actes énumérés aux items 60.1.2.1 à 60.1.2.4 sont INTERDITS et sont directement soumis à la clause "ACTES SPÉCIAUX" de ce contrat.

60.1.2.6 Toute opération connue sous le nom de Plan Vigipirate et autre action similaire, y compris ses équivalents internationaux, qui visent à établir la loi martiale et/ou l'état d'urgence (voir la définition) avec une date d'effet au mois de juin 1960, ou autre période se situant avant cette date ou après cette date, est directement soumise à ce contrat si elle affecte mon être vivant de la moindre façon.

60.1.2.7 JE NE CONSENS À AUCUN ACTE NÉGATIF dirigé contre moi, ou contre tout Être vivant, et tiendrai pour personnellement responsable toute entité ou être vivant auteur de tels actes qui portent préjudice à ma vie de la moindre façon.

Avis aux commettants équivaut à avis aux exécutants ; avis aux exécutants équivaut à avis aux commettants.

60.1.2.8 Pour être valables, ces circonstances extrêmes NE PEUVENT EN AUCUN CAS être montées de toutes pièces (*False flag*= attentats sous fausse bannière), planifiées, conçues, promues ou micro-gérées par tout être "espérant" de tels circonstances/résultats en premier lieu. TOUT Être travaillant pour l'entreprise gouvernementale -et/ou étant affilié à une société secrète, et/ou ayant prêté serment et/ou étant d'une façon ou d'une autre lié au Nouvel Ordre Mondial satanique, aux Illuminatis, au groupe Bilderberg, aux 13 familles revendiquant la gouvernance de la Terre, et/ou travaillant pour le ministère de l'Intérieur et/ou toute autre agence de renseignements, l'Armée, la Police, et/ou toute autre agence inconnue- qui fomentent directement ou indirectement et œuvrent à créer des circonstances nécessitant la loi martiale/l'état d'urgence comme partie intégrante d'un "ordre du jour" obscur et liberticide est par la présente dûment NOTIFIÉ QUE JE NE CONSENS PAS. Si vous choisissez de commettre ces actes qui m'affectent sans un contrat valable émanant de moi, alors le prix à payer pour de tels actes, pris individuellement, est de : cent quadrillions d'onces d'or pur (24 carats), par acte et pour chaque entité concernée, à me livrer le jour avant tout acte par arrangement au lieu de mon choix. Si ce délai n'est pas respecté, le coût est de cent quintillions d'onces d'or pur (24 carats). Si l'acte a déjà eu lieu, alors la FACTURE est considérée comme envoyée et enregistrée. Ce montant me sera payé, soit maintenant, soit dans l'avenir même si d'autres incarnations, vies et corps (pour vous comme pour moi) sont nécessaires pour y parvenir. Comme il a été stipulé dans ce contrat, votre mort physique, pas plus que la mienne, N'ANNULERA NI N'INVALIDERA aucune dette m'étant due une fois que cette dernière aura été encourue. J'en exige le paiement jusqu'à la dernière once d'or pur !

60.2 Tuer mon corps physique de façon ancienne, novatrice ou par la torture, ou de tout autre façon, sans un contrat valable signé par moi, entraîne un coût de cent quadrillions d'onces troy d'or pur (24 carats), pour chacune des entités



impliquées, livrées directement au lieu de mon choix par arrangement, le jour avant l'acte. Si ce délai n'est pas respecté, le coût est de cent quintillions d'onces d'or pur (24 carats).

60.3 Les prix actuels pourront changer à tout moment sans préavis.

60.4 Les attaques par drones sont expressément interdites car **SEUL UN LÂCHE ABSOLU** de la forme la plus misérable et la plus vile, indigne de la vie elle-même, **POURRAIT JAMAIS UTILISER** ou ordonner que soit utilisée une telle méthode de meurtre. L'utilisation de cette méthode entraîne un coût de **cent décillions d'onces d'or pur (24 carats)**.

60.5 Toutefois, sachez ceci : la mort de mon corps physique **NE DÉSENGAGERA AUCUN ÊTRE** agissant, ordonnant et/ou planifiant de tels actes du paiement lié à ces actes. Si ces actes me ciblent et/ou affectent ma vie personnellement, le paiement sera effectué jusqu'à extinction de la dette.

60.6 Toute malédiction, toute magie noire et tout sortilège sont réprimandés, non acceptés, rejetés et renvoyés à l'envoyeur **NUNC PRO TUNC, PRAETEREA PRETEREA**.

61 **JE NE CONSENS À AUCUN PRÉLÈVEMENT** d'éléments de mon corps physique (organes, tissus, humeurs ...) de mon vivant comme après ma mort, pour quelque raison que ce soit. Si mes organes sont prélevés en dépit de mon refus clairement spécifié dans la présente ainsi que dans le Registre des Refus, le prix à payer est de **cent quadrillions d'onces d'or pur (24 carats) par chaque être impliqué** dans le prélèvement et pour **chaque élément prélevé**.

## *SECTION 62 à 69 - COMMENTAIRE SUPPLÉMENTAIRES*

62 *À l'attention de la DCRI / DGSE / DGSJ* : **JE SUIS LE SEUL PROPRIÉTAIRE DE MON LIBRE ARBITRE.**

63 Aux diverses autres agences : Personne n'est au-dessus des règles ou de la **LOI DU CRÉATEUR**, et personne ne peut enfreindre la **LOI COSMIQUE** sans en subir les conséquences. Mon corps n'est rien d'autre qu'une enveloppe : JE SUIS multidimensionnelle, et vos crimes contre MOI ne seront pas oubliés après la mort, **CHACUN et TOUS ont été dûment NOTIFIÉS.**

64 La vérité vaut toujours mieux que les mensonges et il aurait mieux valu que les agents du Nouvel Ordre Mondial satanique aient divulgué les informations concernant les voyages dans le temps et les technologies avancées dès les années 60 afin de soulager la souffrance du monde au lieu de l'augmenter. Mais au lieu de cela, toutes ces questions sont devenues très secrètes et aujourd'hui nous en sommes à mon contrat... Il aurait été plus intelligent d'arrêter chaque membre des sociétés secrètes dans le monde (franc-maçonnerie, Loge P2, Chevaliers de Malte et toute autre nuisance publique) que de permettre au secret de se développer au niveau où il se situe aujourd'hui. Êtes-vous en train de combattre le Créateur Primordial parce que vous avez cru qu'IL était impuissant sur cette Terre ?

65 Pour ceux qui doutent du pouvoir de ce document, sachez que le temps n'existe qu'ici-bas, ce qui signifie que mon contrat est déjà en train d'avoir des effets à un niveau supérieur et que les tribunaux supérieurs sont déjà en session.

66 Pour la dernière fois : **CESSEZ ET RENONCEZ<sup>8</sup>** à tout acte négatif contre mon être vivant ! Je l'ordonne de ma **PROPRE autorité.**

67 Un conseil : **QUITIEZ vos emplois et désobéissez à vos maîtres démoniaques et élitistes du Nouvel Ordre Mondial**, ou alors certains d'entre vous feront l'expérience de la "deuxième mort" qui est la destruction totale de TOUT ce que vous avez JAMAIS été et qui consiste à recycler votre âme. Dans cette mort, chaque vie que vous avez vécu et chaque souvenir que vous en gardiez au tréfonds de votre conscience non seulement seront effacés, mais

l'étincelle de vie que vous portez en vous sera "reformatée" de façon à ce que votre Âme Éternelle recommence à zéro. Elle deviendra fondamentalement une nouvelle âme sans connaissance, sans mémoire, sans compréhension et il lui faudra une éternité pour atteindre à nouveau le point où elle se situe aujourd'hui. Toutes les âmes débutent en tant que poussière, puis elles habitent des rochers et, après des éons, elles s'incarnent dans des plantes, puis après des éons dans des animaux ... et finalement prennent forme humaine. Bon courage et bonne chance !

68 Ceci ressemble peut-être à un jeu ... MAIS, il y a des **RÈGLES** à suivre qui ne **PEUVENT ÊTRE TRANSGRESSÉES**. Même les plus sombres ténèbres sur Terre le savent. Quel dommage qu'elles n'en aient touché mot à ceux qui leur obéissent au doigt et à l'œil !

69 **JE RÉSERVE LE DROIT** de modifier cette **Notification de Contrat et Déclaration de Refus À TOUT MOMENT** et pour **TOUTE RAISON** s'il se trouve que quelque chose manque de clarté, a été déformé ou est redondants et nécessite soit une correction ou un effacement. **Essence Éternelle Incarnée/JE SUIS**, également perçu dans ce temps en tant que Christophe de la Famille Arnaud. **TOUS DROITS RÉSERVÉS- SANS PRÉJUDICE**

Sur l'honneur du **LIBRE ARBITRE**, fait dimanche 17 Octobre 2017, 15 heure 25, en Région  
France sur Planète **Terre**,  
*Christophe de la Famille Arnaud*

<sup>1</sup> Il s'agit de tous les alliés, que ceux-ci soient de la Terre ou *hors-Terre* (terme utilisé dans ce texte comme adjectif et substantif et qui désigne toute créature n'étant pas originaire de la Terre ; équivalent au terme *hors-monde*).

<sup>2</sup> Liste de la plupart des sociétés secrètes internationales (<http://www.syti.net/Organisations.html>) (il faut y ajouter celles qui n'ont pas été citées, telle la franc-maçonnerie, mais qui n'en sont pas moins sataniques, pédophiles et prédatrices): ce sont toutes des mafias diaboliques opérant un système d'esclavage du genre humain.

<sup>3</sup> **Abolition et saisie du système d'esclavage** opéré par les entreprises au moyen de la dette ; droit international : UCC Doc. #2012079290, 25 juillet 2012; UCC Doc. #2012079322, 25 juillet 2012; UCC Doc. #2012086794, 15 août 2012; UCC Doc. #2012088865, 21 août 2012; UCC Doc. #2012096074, 10 octobre 2012; UCC Doc. #2012114586, 24 octobre 2012; UCC Doc. #2012114776, 24 octobre 2012 et UCC Doc. #2012114586, 24 octobre 2012.

<sup>4</sup> Des êtres, entités ou groupes qui sont soit de la Terre, soit hors-Terre.

<sup>5</sup> Y compris, le cas échéant, les êtres hors-Terre et leur technologie avancée et cachée à toutes les autres âmes ici sur Terre.

<sup>6</sup> Et, dans le cas des hors-monde, que vous gériez la Terre.

<sup>7</sup> Droit international : UCC Doc. #2012088865, 21 août 2012, **interdit toute guerre ou crime haineux, maintenant et à jamais.**

<sup>8</sup> **Ordre de Cesser et de S'abstenir** : Droit international : UCC Doc. #2012096074, 09 septembre 2012, dûment reconfirmé et ratifié par UCC Doc. #2012114586 et UCC Doc. #2012 114776.